



«L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

COMPTE-RENDU DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU 17 OCTOBRE 2013 REPORTE AU 06-11-2013

Le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** (CHSCT) s'est tenu le 17 octobre 2013 sur le site Moulin avec la Direction locale. Vos représentants **FORCE-OUVRIERE**, Philippe MASSON, titulaire, et Josette BEZIADE, experte, étaient présents.

Les actions annexées ont été adoptées lors du groupe de travail du 19/09/2013 (pages 2 et suivantes) :

En effet, le CHSCT du 17/10/2013 s'est tenu en l'absence des Organisations Syndicales (OS) CGT, **FO** et Solidaires, et a donc été reporté au 06-11-2013 au vu des points à évoquer et des actions à voter.

Suite à la lecture d'une déclaration liminaire concernant la situation particulière d'une unité de travail, la direction a refusé d'écouter la lecture de cette déclaration liminaire en coupant la parole au représentant de l'organisation syndicale, en le menaçant de lui couper le micro et en lui coupant le micro in fine.

Face à cette attitude déniait toute réalité du dialogue social, tant prôné par la direction générale, qui est supposé exister malgré tout dans les textes bien qu'il ne soit pas appliqué, les OS ont demandé un interruption de séance et ont décidé à l'unanimité de quitter le CHSCT, bien que ce dernier soit ouvert et le quorum atteint.

Seule la CFDT est restée en affirmant se désolidariser totalement des autres OS.

Réunies en intersyndicale pendant que le CHSCT continuait à se dérouler en présence de la direction et de la seule CFDT, les OS présentes ont décidées d'écrire aux agents afin de les informer des événements, à la Présidente du CHS ministériel ainsi qu'au Secrétaire syndical du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de Seine-Saint-Denis (CHSCT 93) pour lui demander sa démission (cf pièces jointes).

Pour **FO**, l'absence réelle et récurrente de dialogue social ne doit en rien permettre et justifier la remise en cause de la sérénité des débats, du respect mutuel prévalant dans tout échange entre la direction et les OS, auquel cas tout dialogue est rompu ainsi que toute confiance partagée, ce qui ne peut qu'aggraver une situation déjà intenable dans le département qui est fuit dès que possible par les agents.

Si une partie considère que l'intervention d'une autre partie est inadmissible par les termes, le ton o employé, libre à elle d'intervenir à la fin de l'intervention en question pour faire part de ses sentiments, quitte à faire remonter plus haut si nécessaire, que cela soit en direction centrale, au siège d'une ou des OS, ou les deux.

FO demande à ce que les règles soient appliquées et respectées ainsi que les prévoient les textes, chacun devant être à l'écoute de l'autre, même s'il n'est pas d'accord, et faire connaître son éventuel désaccord ensuite s'il le juge utile, sans cris, hurlements, ni gestes déplacés dans toute instance (portes claquées, poing sur la table, etc ...).

FO espère que cette situation ne se reproduira pas dans l'intérêt des agents, puisqu'en ce qui concerne les actions devant être votées lors du CHSCT du 17/10/2013, ces dernières n'ayant pas été actées, elles sont d'office reportées au prochain CHSCT, sauf dans le cas où ces actions auraient été approuvées par la direction et l'unique OS présente.

- **Accidents de service** : 2 situations sont à distinguer :

. **Accidents du travail** : La direction remplit la **fiche de signalement**

. **Accidents de service (agressions verbales ou physiques, crachats, etc ...)** : La **fiche de signalement** doit être remplie par l'agent qui la transmet par la voie hiérarchique au service RH au référent juridique qui est Mme Pinet. Une copie peut également être transmise aux Organisations Syndicales (OS) pour information et suivi.

La direction a précisé que dans ce dernier cas, un courrier est systématiquement transmis aux agresseurs et une plainte déposée auprès du Procureur de la République, que rien n'est caché, et qu'elle avait conscience des problèmes rencontrés par les agents à l'accueil en Seine Saint Denis.

La direction a ajouté qu'elle faisait au mieux avec le personnel contraint qui lui est alloué et s'est engagée à faire une synthèse de toutes les fiches de signalement remontant en cas d'agression, à établir des statistiques sous forme de tableau et à faire remonter les cas les plus lourds pour informer les OS qui ont reconnu l'exemplarité du service RH dans ce domaine.

- **Exercices d'évacuation** : Constatant le retard pris dans la mise en place des exercices d'évacuation sur l'ensemble des sites, la direction s'est engagée à rappeler les règles de sécurité aux Chefs de service lors de la réunion du mois d'octobre 2013.

L'obligation réglementaire dans ce domaine est la suivante : Pour tous les postes et services comprenant un nombre d'agents supérieur à 50, 2 exercices d'évacuation doivent être effectués au moins 2 fois par an. Ces exercices d'évacuation sont organisés par les responsables d'immeubles et permettent de vérifier l'état du matériel local (sirène, etc ...).

En cas d'incendie, la responsabilité du DDFIP est engagée, et les pompiers doivent être assurés que des exercices d'évacuation ont lieu périodiquement.

- **Guide méthodologique sur les suicides** : Sa diffusion par la direction, obligatoire, est en cours. Les OS ont rappelé à la direction ses obligations à ce sujet.

- **SIP de Noisy le Sec** : Les toiles protectrices pour l'hiver doivent être installées à compter du vendredi 08/11/2013.

EN APARTE ... De la sieste

Plusieurs études récentes ont démontré que l'usage quotidien et raisonné (en temps : 15 à 30 minutes) de la sieste en début d'après-midi sur les lieux de travail contribue à l'amélioration du bien-être et des performances, et répond à un vrai besoin physiologique, quelle que soit le nombre d'heures de sommeil effectué la nuit précédente. Son usage est également antistress et a des effets bénéfiques à tous les niveaux (calme, sérénité, etc ...). Encouragée dans plusieurs pays d'Asie (avec l'installation de salles de repos), la sieste est assimilée en Occident à de la fainéantise, ce qui concrètement est démenti par les faits. Dans le cadre de la santé des agents au travail, sa mise en place permettrait de prévenir les risques psycho-sociaux dans leur ensemble ...

N'hésitez pas à signaler tout problème relevant de la compétence du CHSCT soit par l'intermédiaire du cahier hygiène et sécurité qui doit être à la disposition de tous dans chaque unité de travail et service, par la voie hiérarchique ou en joignant vos représentants.

FO DGFIP est à votre disposition pour faire remonter tous les problèmes concernant l'hygiène et sécurité, la priorité étant de les inscrire dans les **cahiers hygiènes et sécurité** prévus à cet effet.

INFORMATIONS DIVERSES

Adresse de la médecine de prévention : CDAS, 27 rue DELIZY, 93500 PANTIN (RER : EOLE arrêt PANTIN ou métro ligne 5 arrêt Eglise de PANTIN) ; Téléphone : 01-48-43-35-45 ; Fax : 01-48-43-35-44
Dans tous les cas, n'hésitez pas à joindre vos représentants CHS pour toute information complémentaire.

Titulaire CHS FO DGFIP 93 : MASSON Philippe, Redevance audiovisuelle, Site Satie
Téléphone : 01-48-96-55-44 ; **Mel** : philippe.masson1@dgfip.finances.gouv.fr

Suppléant CHS FO DGFIP 93 : DELHAIE Frédéric, SIP de Noisy le Sec
Téléphone : 01-49-15-49-47 ; **Mel** : frederic.delhaie1@dgfip.finances.gouv.fr

AVEC FO DEFENDONS LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE SYNDICALES

Secrétariat Force Ouvrière : FO.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr ☎ 01.48.96.62.30

Site Moulin, 13 Esplanade Jean MOULIN, 93009 BOBIGNY

ANNEXE : ACTIONS VOTEES LORS DU CHS DU 17-01-2013

- **Interdirectionnel : Formations** : recyclage sauvetage secourisme du travail (8 sessions), 6 formations de prévention des TMS (travail sur écran + manutention : 9 sessions), risque d'agression, fournitures de bureau, 3 formations habilitation électrique, 4 formations extincteurs (équipiers de première intervention), 3 formations guides et serre-files d'évacuation, 15 formations accompagnement aux exercices d'évacuation.
- **Prévention des dangers liés aux conditions de travail**
 - . **DRESG-Cellule d'accueil téléphonique** : Réaménagement de la cellule d'accueil du SIPNR suite à audit (travaux électriques)
- **Accessibilité handicapés**
 - . **Douanes de Roissy : Bâtiment 5730** : Remise en état de la passerelle d'accès handicapés au bâtiment
 - . **DDFIP : Tous sites** : Installation de micros pour l'accueil des malentendants
 - . **DDFIP : Bobigny : Bâtiment Moulin** : Pose d'un garde-corps sur la rampe handicapés
- **Ambiance lumineuse**
 - . **DDFIP : CFP de Bobigny Moulin et Montreuil** : Achat de lampes de bureau
 - . **DDFIP : TP La Courneuve** : Remplacement de stores hors service et pose de nouveaux stores sur le plateau de travail
 - . **DDFIP : CFP Neuilly sur Marne** : Pose d'un éclairage indirect au SIE
 - . **DDFIP : CFP Noisy le Sec** : Remplacement d'un store hors service et pose d'un nouveau store dans le box d'accueil
 - . **DDFIP : CFP Pantin** : Pose d'un éclairage indirect au SIE
 - . **DDFIP : CFP Saint Denis** : Remplacement de stores hors service et pose de nouveaux stores sur le plateau de travail, achat de cloisonnettes
 - . **DDFIP : CFP Le Raincy** : Remplacement des luminaires
- **Amiante**
 - . **Douanes de Roissy-Bâtiment 3701** : Opération de désamiantage des sols. Pour cette action, **FO** s'est abstenu, le désamiantage étant en principe à la charge de l'employeur, mais cette opération étant demandée par les agents concernés.
- **Sécurité incendie**
 - . **DDFIP : CFP Aubervilliers** : Installation d'un détecteur incendie dans le local de l'autocom
 - . **DDFIP : TP Bagnolet** : Ajout de BAES
 - . **DDFIP : TP Le Raincy** : Remplacement d'une fenêtre avec ouverture à la Française et pose d'une grille pompier
- **Sécurité électrique**
 - . **ENFIP : Noisy Michel Ange** : Travaux de câblage pour création de lignes téléphoniques dans les salles de cours
 - . **DIRCOGI IDF : La Plaine Saint Denis** : Achat de gants pour les agents ayant reçu une habilitation électrique
- **Ambiance climatique**
 - . **DDFIP : CFP Le Blanc mesnil** : Remplacement du skydôme endommagé
- **Contraintes posturales**
 - . **Douanes de Roissy : Unités de surveillance** : Poursuite de l'équipement en nouveaux bancs de visites
 - . **DDFIP : CFP Neuilly sur Marne** : Achat d'un chariot
 - . **DDFIP : TP Le Raincy** : Achat de deux marchepieds pour l'archivage
 - . **DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis** : Achat d'ordinateurs portables sur préconisation du médecin de prévention. **FO** est intervenu que cette action relevait du budget de fonctionnement et non du CHS, mais a voté pour puisque préconisé par le médecin de prévention.
- **Voies de circulation, escaliers, portes de sécurité**
 - . **DDFIP : Bobigny Bâtiment Moulin** : Pose de nez de marches antidérapants dans l'escalier
- **Travail en hauteur**
 - . **DDFIP : CFP Le Raincy** : Pose d'un garde-corps
 - . **DDFIP : CFP Livry Gargan** : Pose d'un garde-corps
 - . **DDFIP : CFP Neuilly sur Marne** : Pose d'une barre d'accroche et d'une échelle sur le skydôme, achat d'un garde-corps
- **Aménagement des sanitaires**
 - . **DDFIP : CFP Neuilly sur Marne** : Remplacement des WC et lavabos usagers
 - . **DDFIP : Bobigny Moulin** : Achat de vasques plates doubles et de 6 mitigeurs
- **Hygiène et nettoyage des locaux**
 - . **DDFIP : CFP Saint Denis** : Remise en peinture du SIE et du SIP
- **Conduite de véhicules et appareils motorisés**
 - . **DVNI : PANTIN** : Formation pour chariot élévateur

- **Aménagement des postes de travail pour handicapés (achat de petits équipements)**
 - . DDFIP : Bobigny Bâtiment Moulin : Achat de trois téléphones pour malentendants
 - . DDFIP : Bobigny Plaza : Achat d'une batterie et du câble d'alimentation pour la loupe électronique de lecture
- **Accessibilité handicapés (mise en conformité)**
 - . DDFIP : CFP Rosny : Création d'une rampe et élargissement des portes
- **Ambiance lumineuse**
 - . DDFIP : TP Bagnolet : Pose d'un éclairage direct
 - . DDFIP : TP Le Blanc Mesnil : Ajout d'un store vénitien
 - . DDFIP : TP Municipale de Pantin : Pose de 5 films optiques
- **Sécurité incendie**
 - . Douanes de Roissy - Bâtiment 3520B : Expertise par thermographie infrarouge pour prévenir tout départ de feu d'origine électrique
 - . Douanes de Roissy - Bâtiment 56 Le Bourget : Installation de portes coupe feu au sous sol
 - . DDFIP : TP Municipale Aubervilliers : Mise en place d'une centrale incendie
 - . DDFIP : TP Aulnay : Ajout de BAES
 - . DDFIP : TP Bagnolet : Ajout de BAES
 - . DDFIP : TP Drancy : Ajout de détecteurs optiques de fumée
 - . DDFIP : CFP Le Blanc Mesnil : Achat de lampes torches pour les guides et serre-files
 - . DNEF : Pantin : Installation de 4 BAES
 - . DNEF : Pantin : Pose de barrières de sécurité aux archives
 - . DNEF : Pantin : Pose d'une porte coupe-feu au sous sol dans le local papier
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Remplacement des blocs de secours du parking et des circulations
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Réparation des fuites sur colonnes sèches
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Mise en place d'une signalétique sur les colonnes sèches issues de secours et les trainasses
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Ajout d'une sirène flash face au bureau d'un malentendant
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Ajout d'une sirène et échange de 2 détecteurs thermiques en optique de fumée dans les locaux techniques
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Remplacement d'une porte coupe feu
- **Substances CMR**
 - . DDFIP : CFP Le blanc Mesnil : Constitution d'un DTA
- **Sécurité électrique**
 - . DNEF : Pantin : Changement des interrupteurs dans les locaux aveugles
- **Ambiance climatique**
 - . DDFIP : TP Epinay : Remplacement de la VMC
 - . DRESG : Noisy Centre : Amélioration de la climatisation de l'atelier de reprographie
 - . DDFIP : CFP Le Blanc Mesnil : Remplacement du skydôme endommagé
- **Ambiance sonore**
 - . DDFIP : CFP Livry Gargan : Pose de cloisonnettes séparatrices au guichet de l'accueil
 - . DDFIP : TP Municipale de Pantin : Pose de cloisonnettes séparatrices au guichet de l'accueil
 - . DRESG : Noisy Centre : Isolation d'un bureau contre les nuisances sonores et thermiques en provenance du couloir
- **Contraintes posturales**
 - . DDFIP : CFP Livry Gargan : Achat d'un escabeau pour le gardien
 - . Douanes : Achat de 4 bancs de visite
- **Voies de circulation, escaliers, portes de sécurité**
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Travaux sur le portail (remplacement du palpeur arrière)
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Travaux sur le portail (système de liaison mobile)
- **Sol glissant, inégal, dégradé (travaux)**
 - . DDFIP : SIP Le Blanc Mesnil : Amélioration de l'étanchéité des huisseries à l'accueil
- **Travail en hauteur**
 - . DDFIP : CFP Noisy Le Sec : Pose d'un garde-corps
- **Hygiène et nettoyage des locaux**
 - . DDFIP : CFP Aubervilliers : Nettoyage approfondi des sols
 - . DDFIP : CFP Saint Denis : Curage des canalisations
 - . DDFIP : Moulin : Achat d'une armoire de sécurité pour le stockage des produits inflammables

- **Aménagement des postes de travail pour handicapés (achat de petits équipements)**
 - . DRESG : Noisy Centre : Achat d'un plan de travail ergonomique pour un agent sur préconisation du médecin de prévention
 - . DRESG : Noisy Centre : achat d'un clavier ergonomique sur préconisation du médecin de prévention
- **Ambiance sonore (Achat de petits équipements)**
 - . DOUANES DE ROISSY : Bâtiment T2BD : Achat de 12 casques anti-bruit
 - . DDFIP : CFP Saint Denis : achat de cloisonnettes séparatrice dans les services « open »
 - . DDFIP : CFP Saint Denis : achat de cloisonnettes séparatrice à l'accueil primaire
- **Voies de circulation, escaliers, portes de sécurité (Travaux)**
 - . DDFIP : Bobigny – Bâtiment Moulin : Rénovation du système d'éclairage du parking afin d'améliorer la sécurité
 - . DDFIP : Bobigny – Bâtiment Moulin : Création d'un local vélo fermé et grillagé
- **Ambiance climatique (Travaux)**
 - . DDFIP : CFP Le Blanc Mesnil : Remplacement du skydôme endommagé
- **Ambiance lumineuse (Travaux)**
 - . DDFIP : Bobigny – Bâtiment Moulin : Rénovation de l'éclairage aux archives
- **Sol glissant, inégal, dégradé (travaux)**
 - . DDFIP : SIP Le Blanc Mesnil : Amélioration de l'étanchéité des huisseries à l'accueil
- **Sécurité incendie (Achat de petits équipements)**
 - . DDFIP : SIP Aubervilliers, TP Rosny Amendes, SIP Neuilly sur Marne et Saint Ouen : Ajout de panneaux « points de rassemblement
 - . DDFIP : Pantin : Remplacement des BAES
 - . DELEGATION DES SERVICES SOCIAUX à PANTIN : Pose d'une alarme incendie
- **Sécurité incendie (Mise en conformité)**
 - . DDFIP : TP Bagnolet : Ajout de détecteurs optiques de fumée
- **Contraintes posturales (Achats de petits équipements)**
 - . DDFIP: Tous sites : Achat de 50 repose pieds suite aux préconisations du médecin de prévention
- **Risques d'agressions (Achats de petits équipements)**
 - . DDFIP: CFP Saint Denis : Pose d'une protection vitrée dans le box d'accueil n°5
 - . DVNI : Pantin : Remise en état du portier du vidéophone
- **Agents viraux et bactériens (Diagnostics)**
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Analyse de la qualité de l'air intérieur
- **Hygiène et nettoyage des locaux (Achats de petits équipements)**
 - . DIRCOFI IDF : La Plaine Saint Denis : Remplacement des robinets mitigeurs des sanitaires par des robinets cols de cygne

SIP de Saint Denis : En ce qui concerne la proposition de la direction de procéder à l'achat de cloisonnettes séparatrices dans le service « Open-Space » pour le site de Saint Denis, les OS ont regretté de ne pas avoir été informées de l'enlèvement des armoires par la direction en plein mois de Juillet et des travaux électriques effectués sans prévenir les OS qui doivent obligatoirement être informées tel que prévu par les textes.

La direction a répondu que ces travaux ayant été effectués dans l'urgence, il s'agissait d'un oubli de sa part ... Il semble dans ce cas que l'urgence facilite l'oubli de l'obligation d'information des OS ...

Par ailleurs, pour en revenir aux cloisonnettes, suite à l'avis de l'Inspecteur santé et sécurité au travail, les OS ont refusé de voter cet achat.

En effet, ces cloisonnettes, de par l'expérience d'autres sites, sont totalement inadaptées et ne protègent en aucune façon les agents du bruit.

L'Inspecteur santé et sécurité au travail préconise dans ce cas la mise en place de cloisons phoniques en béton qui vont du sol au plafond.

La direction s'est engagée à fournir de vraies cloisons, conformes aux préconisations de l'Inspecteur santé et sécurité au travail, en janvier ou février 2014.